

Compte rendu de séance

Séance du 18 mai 2019

L'an 2019 et le 18 mai à 09 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de LEPELTIER Nicole, Maire.

Présents : Mme LEPELTIER Nicole, Maire, Mmes : BARRIER Isabelle, DOUSSET-BACH Julie, DUVAL Micheline, MM : CHERMANNE Jean, DEGREMONT Damien, HAVIN Jean, LEMITRE Jacky, ROGER Christophe, THIBAULT Franck.

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : AUCHERE Alain à M. LEMITRE Jacky, KOWALZYK Matthieu à M. DEGREMONT Damien.

Excusé(s) : RODRIGUES Manuel

Absent(s) : Mme RICHARD Sarah, M. FLEURY Bruno

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

Présents : 10

Date de la convocation : 10/05/2019

Date d'affichage : 10/05/2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PRÉFECTURE DU LOIRET le : 22/05/2019

et publication ou notification du : 22/05/2019

A été nommé(e) secrétaire : Madame BARRIER Isabelle

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Liquidation judiciaire du Relais des Échelles Bleues : proposition de rachat du fonds de commerce par la Commune

**D-2019-05-01 – LIQUIDATION JUDICIAIRE DU RELAIS DES ECHELLES BLEUES :
PROPOSITION DE RACHAT DU FONDS DE COMMERCE PAR LA COMMUNE**

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante de la situation du commerce de Monsieur CLEMENT Christophe : il est placé en liquidation judiciaire selon le jugement du 20 mars 2019 du Tribunal de Commerce d'Orléans.

Elle l'informe également qu'aucun repreneur ne s'est présenté auprès de Maître FLOREK, mandataire de la liquidation.

Dans un souci de maintenir cette activité économique, qui apporte du dynamisme au sein du village, il est envisagé de se porter acquéreur du fonds de commerce, la commune étant déjà propriétaire du local.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de faire une offre d'un montant global de 2 500 €.

AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte d'achat du fonds de commerce.

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Séance levée à 10 heures.